



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
09.10.2012

L'an deux mille douze et le quinze octobre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

**Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mm COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL.

N° 12/78

**Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mr MARTY (excusé), Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr BALOUP (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

**Secrétaire** : Mr GALINIE.

Rapporteur : *Madame Combes*

**CREATION D'UN  
POSTE DE  
VACATAIRE POUR  
LES INTERVENTIONS  
MUSICALES DANS  
LES ECOLES**

Les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Saint-Juéry ont souhaité que les élèves puissent bénéficier d'interventions musicales pendant les temps scolaire.

Il est proposé d'accorder ces interventions à raison au total de 245 h au prix de 28 € de l'heure, pour la période du 22 octobre au 21 décembre 2012 et du 7 janvier au 28 juin 2013.

Le coût total s'élèvera à 6 860 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

*Adopté à l'unanimité*

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer un poste de vacataire pour assurer des interventions musicales pendant la période du 22 octobre au 21 décembre 2012 et du 7 janvier au 28 juin 2013.

Dit que les crédits sont prévus sur le budget principal 2012 et le seront également sur le budget 2013.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 31 octobre 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire